

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1051

19 mai 2010

SOMMAIRE

3i GC Holdings B1 S.à r.l.	50432	Gaia Property Investments 4 S.à r.l.	50427
3i GC Holdings Ref 2 S.à r.l.	50431	General Electric Services Luxembourg S.à r.l.	50431
3i GC Holdings U1 S.à r.l.	50431	GE UK Financing (Luxembourg) S.à r.l. ..	50426
996 Investissement S.A.	50418	ICAP Luxembourg Holdings (No.3) S.à r.l.	50432
Alinta Luxembourg S.à r.l.	50434	ISMT Enterprises	50436
AMC Luxembourg S.A.	50433	Maintenance Industrielle Générale S.à r.l.	50434
Art Hotel Holding S.à r.l.	50423	M-Plify S.A.	50434
Atoz Management Consultants S.A.	50433	MS & CF S.à r.l.	50430
B&B Power Luxembourg (Flinders) S.à r.l.	50434	Oakland Investment S.A.	50402
Bellevue International S.à r.l.	50410	Palomacesa S.à r.l.	50423
Cephalon Luxembourg S.à r.l.	50432	Real Estate International Management S.à r.l.	50447
C.G. Consulting	50437	Sal. Oppenheim jr. & Cie. S.C.A.	50433
ConAgra Foods Luxembourg Holdings S.à r.l.	50432	SICAV II (Lux)	50434
Credit Suisse Sicav II (Lux)	50434	Société d'Investissement, de Participation et de Financement	50436
Crown Audit	50447	Sogelife S.A.	50435
C'TIP TOP S.à r.l.	50447	Thomson Reuters Finance S.A.	50435
Cuauhtemoc S.A.	50432	Thomson Reuters Holdings S.A.	50433
EM-Jot S.à r.l.	50419	TSM Services (Luxembourg) S.à r.l.	50402
European Commercial Industrial Company	50433	Um Brill S.A.	50436
European Commercial Industrial Company	50446	Um Brill S.A.H.	50436
European Generating S.à r.l.	50426	Valérie Alberti SARL	50436
FGA Capital Lux S.A.	50423	Viso	50437
Fiat Finance S.A.	50423	Vitrierie de Mersch S.à r.l.	50437
Financière Brent Tor Holding S.A.	50448	WAI Landmark XIII S.C.A., SICAR	50435
Financière St. Vincent S.A.	50432	Wazzamba SA	50435
Fundo	50402	Wazzamba SA	50437
Gaia Property Investments 1 S.à r.l.	50415	Whittington S.A.	50435
Gaia Property Investments 2 S.à r.l.	50419		

Fundo, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 107.368.

—
Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 avril 2010

L'Assemblée Générale a reconduit, à l'unanimité, le mandat des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises pour un nouveau terme d'un an.

Composition du Conseil d'Administration

Fernand REINERS Président

(résidant professionnellement à L-2449 LUXEMBOURG, 24bis, boulevard Royal)

Jacques GRIVEL

(résidant professionnellement à CH-1135 DENENS, Les Raies)

Nico THILL

(résidant professionnellement à L-2449 LUXEMBOURG, 24bis, boulevard Royal)

Réviseur d'Entreprises

ERNST & YOUNG

(ayant son siège social à L-5365 MUNSBACH, 7, Parc d'Activité Syrdall)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2010.

Marie-Cécile MAHY-DUBOURG

Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2010050522/24.

(100052187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Oakland Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.
R.C.S. Luxembourg B 109.375.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 16 avril 2010.

Référence de publication: 2010050608/10.

(100053029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

TSM Services (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 152.398.

—
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the ninth of April.

Before Us, Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Totalserve Management (Luxembourg) S.à r.l., a company organized under the laws of Luxembourg, with registered office at 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg and registered with the Trade and Companies Register in Luxembourg under number B150569,

here represented by Christian Tailleur, Private employee, residing professionally at 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 7 April 2010.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. - Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name TSM Services (Luxembourg) S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in

particular by the law dated August 10th, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object. The purposes for which the Company is formed are the rendering of corporate administration services of whatever kind and the acquisition, holding and disposition of investments in any other corporate entities or enterprises.

In a general fashion the Company may carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its object. The foregoing is to be construed in accordance with the widest interpretation.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

II. - Capital, Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by one hundred (100) shares with a par value of one hundred and twenty-five euro (EUR 125.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

In case of plurality of partners, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

III. - Management, Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any manager of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters (i) by the single signature of the sole manager, (ii) by the joint signatures of any two managers of the Company or (iii) by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. - General meetings of partners**Art. 12. Powers and Voting rights.**

12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five (25) partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. - Annual accounts, Allocation of profits**Art. 14. Accounting Year.**

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the 1st of January of each year and end on the 31st of December of the same year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

VII. - General provision

Art. 17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2010.

Subscription - Payment

The shares have been subscribed and paid in as follows:

Totalserve Management (Luxembourg) S.à.r.l., prenamed, one hundred shares	100
Total: one hundred shares	100

All the shares have been fully paid up in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the free disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately nine hundred euro (EUR 900.-).

Resolutions of the partners

Immediately after the incorporation of the Company, the partners, representing the entirety of the subscribed share capital have passed the following resolutions:

1. The following are appointed as manager of the Company for an period of one year:

- Mr Christian TAILLEUR, Senior Manager, born on May 17, 1967 in Metz (France), residing professionally at 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

- Mr Kempe REITSMA, Senior Manager, born on June 12, 1956 in Leiden (Nederland), residing professionally at 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

- Mrs Danielle BUCHE, Trust Manager, born on June 13, 1970 in Saint Mar (Belgique), residing professionally at 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

- Mrs Catia CAMPOS, Senior Trust Officer, born on October 23, 1979 in Luxembourg, residing professionally at 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

- Mr James BODY, Chief Accountant, born on April 5, 1975 in Clare (Ireland), residing professionally at 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

- Mrs Sofia SILVA, Senior Trust Accountant, born in Viana Do Castelo (Portugal) on January 10, 1980, residing professionally at 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set in L-2310 Luxembourg 16, Avenue Pasteur.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the persons appearing, said mandatory signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le neuf avril.

Par-devant Nous, Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Totalserve Management (Luxembourg) S.à.r.l., une société luxembourgeoise, avec siège social au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg et inscrite aux Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B150569

ici représentée par Christian Tailleux, employé privé, avec adresse professionnelle au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 7 avril 2010.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, ayant requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

I. - Dénomination, Siège social, Objet social, Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination TSM Services (Luxembourg) S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social. La Société a pour objet de prester des services d'administration de tous genres et d'acquérir, de détenir et de céder des investissements détenus dans toutes autres sociétés ou entreprises.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toutes opérations qu'elle jugera utiles à la réalisation et au développement de son objet social. Les indications qui précèdent doivent être interprétées de la façon la plus large.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. - Capital, Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

III. - Gestion, Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixer la durée de leur mandat.

7.2. Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout gérant.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers (i) par la seule signature du gérant unique, (ii) par la signature conjointe de deux gérants ou, (iii) par les signatures conjointes ou la signature unique

de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. - Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. - Comptes annuels, Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribué excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. - Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2010.

Souscription - Libération

Les parts ont été souscrites et libérées comme suit:

Totalserve Management (Luxembourg) S.à.r.l., préqualifiée, cent parts sociales	100
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la libre disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ neuf cents euros (EUR 900,-).

Décision des associés

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social ont pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérant de la Société pour une durée d'une année:

- Monsieur Christian TAILLEUR, Senior Manager, né le 17 Mai 1967 à Metz (France), avec adresse professionnelle au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg,
- Monsieur Kempe REITSMA, Senior Manager, né le 12 Juin 1956 à Leiden (Hollande), avec adresse professionnelle au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg,
- Madame Danielle BUCHE, Trust Manager, né le 13 Juin 1970 à Saint Mar (Belgique), avec adresse professionnelle au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg,
- Mademoiselle Catia CAMPOS, Senior Trust Officer, né le 23 Octobre 1979 à Luxembourg, avec adresse professionnelle au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg,
- Monsieur James BODY, Chief Accountant, né le 5 avril 1975 à Clare (Irlande), avec adresse professionnelle au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg,
- Madame Sofia SILVA, Senior Trust Accountant, née le 10 janvier 1980 à Viana Do Castelo (Portugal), avec adresse professionnelle au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au L-2310 Luxembourg, 16, Avenue Pasteur.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, ce dernier a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Tailleur, C. Wersandt

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 13 avril 2010. LAC/2010/15819. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

- Pour copie conforme -

Luxembourg, le 15 avril 2010.

Référence de publication: 2010050419/382.

(100051882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Bellevue International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 152.429.

STATUTS

L'an deux mille dix.

Le trente mars.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société anonyme European Corporate Research Agency (ECRA) S.A., ayant son siège social à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach, R.C.S. Luxembourg numéro B 93917,

ici dûment représentée par Monsieur Alexandre TASKIRAN, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée:

Titre I^{er} . - Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er} . Il est formé par la présente entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participation de nature patrimoniale sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, ainsi que l'acquisition, la vente, la gestion et la location de biens immobiliers situés soit au Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes opérations relatives à des biens immobiliers, y compris la détention directe ou indirecte de participations dans des sociétés dont l'objet principal est l'acquisition, la gestion et ou la location de biens immobiliers. La société peut mettre ses actifs, y compris ses actifs sous jacents directs et indirects, à la disposition de ses associés et ce à titre gracieux. Elle peut leur en transférer la jouissance gratuitement.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, instruments financiers, obligations, bons du trésor, participations, actions, marques et brevets ou droits de propriété intellectuelle de toute origine, participer à la création, l'administration, la gestion, le développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, marques, brevets ou droits de propriété intellectuelle, les réaliser par voie de vente, de cession d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires, marques, brevets et droits de propriété intellectuelle, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties et/ou aux sociétés affiliées et/ou sociétés appartenant à son Groupe de sociétés, le Groupe étant défini comme le groupe de sociétés incluant les sociétés mères, ses filiales ainsi que les entités dans lesquelles les sociétés mères ou leurs filiales détiennent une participation.

Elle pourra également être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et d'autres instruments de dettes ou de titres de capital ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec garantie de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité affiliée luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérés dans l'intérêt de la Société;

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, y inclus des opérations immobilières, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations de nature civile qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La société n'exercera pas directement une activité industrielle et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination de BELLEVUE INTERNATIONAL S.à r.l..

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

La société peut ouvrir des succursales dans d'autres pays.

Le siège pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Titre II. - Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25.- EUR) chacune, intégralement libérées.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 9. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III. - Administration et Gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale.

Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

Tout gérant peut participer à une réunion du Conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

En cas de gérant unique, la Société est engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

Art. 16. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Titre IV. - Dissolution - Liquidation

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Titre V. - Dispositions générales

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2010.

Souscription et Libération

Les cinq cents (500) parts sociales ont été souscrites par la société European Corporate Research Agency (ECRA) S.A., prédésignée, et intégralement libérées par apport en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euro (12.500.- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Evaluation - Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève à mille cinquante euros.

Décisions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la société, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1.- Ont été appelés aux fonctions de gérants:

- Monsieur Christian BÜHLMANN, expert-comptable, né à Etterbeek (Belgique), le 1^{er} mai 1971, demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach;

- Monsieur Thierry TRIBOULOT, employé privé, né à Villers-Semeuse (France), le 2 avril 1973, demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach;

- Monsieur Alexandre TASKIRAN, expert-comptable, né à Karaman (Turquie), le 24 avril 1968, demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach;

et sont investis des pouvoirs les plus étendus pour engager la société.

2.- Le siège de la société est établi à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente qu'à la requête de la comparante les présents statuts sont rédigés en français, suivis d'une version anglaise; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and ten.

On the thirtieth of March.

Before us Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared:

The public limited company European Corporate Research Agency (ECRA) S.A., having its registered office at L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach,

here duly represented by Mr. Alexandre TASKIRAN, chartered accountant, residing professionally at L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said proxy signed "ne varietur" by the proxy-holder and the undersigned notary will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

This appearing party requested the undersigned notary to draw up the Constitutive Deed of a private limited company as follows:

Chapter I. - Purpose - Name - Duration

Art. 1. A corporation is established between the actual share owner and all those who may become owners in the future, in the form of a private limited company (société à responsabilité limitée), which will be ruled by the concerning laws and the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is any operation related directly or indirectly to the holding of participations of patrimonial nature, in any form whatsoever in any companies, as well as the administration, management, control and development of such participations, as well as the acquisition, sale, management, lease of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participation in companies the principal object of which is the acquisition, management and/or lease of real estate properties. The company may put its assets, including its underlying assets, at the disposal of the shareholders free of consideration.

The Company may also use its assets to create, to manage, to improve and to liquidate a portfolio consisting of any assets, financial instruments, bonds, debentures, stocks, notes, securities, trademarks, patents or intellectual property rights of any kind, to participate to the ownership, administration, management, development and control of any enterprises, to acquire, by effect of contribution, subscription, assignment or purchase option or in any other way, any assets, trademark or patents or other intellectual property rights, to monetize any such assets or rights by effect of sale, assignment, exchange or otherwise, to develop such enterprises, trademarks, patents or other intellectual property rights, to grant to companies into which the Company has an interest any assistance, loan, cash or guaranty and/or to affiliated companies and/or companies that are part to its Groups of companies, the Group being referred to herein as the group of companies including mother entities, its subsidiaries and any other entity into which the mother entities or their subsidiaries hold a participation.

The Company may also be part of such transaction, it is understood that the Company shall not be part of any transaction which may bring the Company to be engaged in any activity which may be considered as a regulated activity of a financial nature:

- grant loans in any form or to acquire any means to grant credits and secure funds therefore, notably, by issuing securities, bonds, notes and other debt or equity titles or by using derivatives or otherwise;
- give access to, lend, transmit funds or provide credit access to or with subscription guaranties to or acquire any debt instruments, with or without guaranty, emitted by an Luxembourg or foreign affiliated entity, which may be in the Company's interest;

The Company shall conduct any act that is necessary to safeguard its rights and shall conduct all operations generally without limitation, including real estate operations, which relate to or enable its purposes.

In general, it may take any measures and carry out any operation of civil nature, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company shall not directly carry out any industrial activity or maintain a commercial establishment opened to the public.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited duration.

Art. 4. The corporation shall take the name of BELLEVUE INTERNATIONAL S.a r.L

Art. 5. The registered office shall be at Luxembourg.

The corporation may open branches in other countries.

It may, by a simple decision of the associates, be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg.

Chapter II. - Corporate capital - Shares

Art. 6. The company's capital is set at twelve thousand five hundred euro (12,500.- EUR) represented by five hundred (500) shares of a par value of twenty-five euro (25.- EUR) each, all fully paid.

Art. 7. The shares shall be freely transferable between associates. They can only be transferred inter vivos or upon death to non-associates with the unanimous approval of all the associates. In this case the remaining associates have a pre-emption right. They must use this pre-emption right within thirty days from the date of refusal to transfer the shares to a non-associate person. In case of use of this pre-emption right the value of the shares shall be determined pursuant to par. 6 and 7 of article 189 of the Company law.

Art. 8. Death, state of minority declared by the court, bankruptcy or insolvency of an associate do not affect the corporation.

Art. 9. Creditors, beneficiaries or heirs shall not be allowed for whatever reason to place the assets and documents of the corporation under seal, nor to interfere with its management; in order to exercise their rights they will refer to the values established by the last balance-sheet and inventory of the corporation.

Chapter III. - Management

Art. 10. The corporation shall be managed by one or several managers, who need not be shareholders, nominated and subject to removal at any moment by the general meeting.

Any Manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear or speak to each other. Participation in a meeting by such means is deemed to constitute participation in person at such meeting.

Circular resolutions signed by all managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple counterparts of identical minutes and may be evidenced by letter or facsimile.

The Company shall be bound in any circumstances by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signatures of two managers.

Art. 11. Each associate, without consideration to the number of shares he holds, may participate to the collective decisions; each associate has as many votes as shares. Any associate may be represented at general meetings by a special proxy holder.

Art. 12. Collective resolutions shall be taken only if adopted by associates representing more than half of the corporate capital.

Collective resolutions amending the articles of incorporation must be approved by the votes representing three quarters (3/4) of the corporate capital.

Art. 13. In case that the corporation consists of only one share owner, the powers assigned to the general meeting are exercised by the sole shareholder.

Art. 14. The managers in said capacity do not engage their personal liability concerning by the obligation they take regularly in the name of the corporation; as pure proxies they are only liable for the execution of their mandate.

Art. 15. Part of the available profit may be assigned as a premium in favour of the managers by a decision of the share owners.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.

Art. 16. The fiscal year shall begin on the 1st of January and terminate on the 31st of December.

Chapter IV. - Dissolution - Liquidation

Art. 17. In case of dissolution, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may not be shareholders and shall be nominated by the associates who shall determine their powers and compensations.

Chapter V. - General stipulations

Art. 18. All issues not referred to in these articles, shall be governed by the concerning legal regulations.

Special dispositions

The first fiscal year shall begin on the date of the incorporation and terminate on December 31, 2010.

Subscription and Payment

All the five hundred (500) shares have been subscribed by the company European Corporate Research Agency (ECRA) S.A., prenamed, and fully paid-up by contribution in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred euro (12,500.- EUR) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Expenses

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of its formation, is approximately valued at one thousand and fifty euro.

Decisions of the sole share owner

Immediately after the incorporation of the company, the above-named shareowners took the following resolutions:

1.- The following have been appointed as Manager:

- Mr. Christian BÜHLMANN, chartered accountant, born at Etterbeek (Belgium), on the 1st of May 1971, residing professionally at L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach;

- Mr. Thierry TRIBOULOT, private employee, born at Villers-Semeuse (France), on the 2nd of April 1973, residing professionally at L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach;

- Mr. Alexandre TASKIRAN, chartered accountant, born at Karaman (Turkey), on the 24th of April 1968, residing professionally at L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach;

and they are vested with the broadest powers to commit the company.

2.- The registered office is established at L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in French, followed by an English version; on request of the same person and in case of divergences between the French and the English text, the French version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal at Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

Signé: TASKIRAN - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 9 avril 2010. Relation GRE/2010/1176. Reçu Soixante-quinze euros 75,- €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Junglinster, le 15 avril 2010.

Référence de publication: 2010051139/266.

(100052778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

Gaia Property Investments 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 20.000,00.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 146.443.

In the year two thousand and ten, on the nineteenth day of the month of March.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary public residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Gaia Property Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 146.442

hereby represented by Hida Ozveren, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy established under private seal.

I. The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

II. The appearing party declares being the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Gaia Property Investments 1 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 146.443, incorporated by a deed of the undersigned notary of 8 May 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1234 of 26 June 2009 (the "Company").

III. The Company's articles of incorporation (the "Articles") have not been amended since this date.

IV. The appearing parties, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. To suppress the nominal value of the Shares.
2. To convert, with effect as of 8 May 2009, the share capital of the Company from Euro (EUR) to British Pounds Sterling (GBP) in accordance with a 0.88534 EUR/GBP exchange rate as of 8 May 2009 (Oanda average exchange rate).
3. To increase the share capital of the Company from its amount after conversion to an amount of twenty thousand British Pounds Sterling (GBP 20,000.-) without issuing any new Shares, divided into twelve thousand five hundred (12,500) Shares, without nominal value;
4. To convert the existing twelve thousand five hundred (12,500) Shares, without nominal value, into twenty thousand (20,000) Shares, without nominal value.
5. To reintroduce a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1.-) per Share.
6. To convert all accounts in the books of the Company from Euro (EUR) to British Pounds Sterling (GBP) with effect as of 8 May 2009.
7. To amend article 6.1 - Subscribed and paid-up share capital, of the Articles of the Company, which shall now read as follows:

" **6.1. Subscribed and paid-up share capital.** The Company's share capital is fixed at twenty thousand British Pounds Sterling (GBP 20,000.-) represented by twenty thousand (20,000) shares (hereafter, the "Shares"), with a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid-up.

At the moment and as long as all the Shares are held by only one shareholder, the Company is a one-member company (société unipersonnelle) in the meaning of article 179 (2) of the Law; In this contingency articles 200-1 and 200-2 of the Law, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing."

8. Miscellaneous,

have requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to suppress the nominal value of the Shares.

Second resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to convert, with effect as of 8 May 2009, the share capital of the Company from Euro (EUR) to British Pounds Sterling (GBP), so that the share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) Shares, without nominal value, is converted, in accordance with a 0.88534 EUR/GBP exchange rate as of 8 May 2009, into eleven thousand sixty-six British Pounds Sterling and seventy-five Pence (GBP 11,066.75), divided into twelve thousand five hundred (12,500) Shares, without nominal value.

Third resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to increase the share capital of the Company by an amount of eight thousand nine hundred thirty-three British Pounds Sterling and twenty-five Pence (GBP 8,933.25), without issuing any new Shares, so as to increase it from its amount after conversion of eleven thousand sixty-six British Pounds Sterling and seventy-five Pence (GBP 11,066.75) to twenty thousand British Pounds Sterling (GBP 20,000.-), divided into twelve thousand five hundred (12,500) Shares, without nominal value.

The amount of eight thousand nine hundred thirty-three British Pounds Sterling and twenty-five Pence (GBP 8,933.25) has been fully paid-up in cash, so that the amount of eight thousand nine hundred thirty-three British Pounds Sterling and twenty-five Pence (GBP 8,933.25) is from now on at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by a bank certificate.

Fourth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to convert the existing twelve thousand five hundred (12,500) Shares, without nominal value, into twenty thousand (20,000) Shares, without nominal value.

After the above mentioned conversion and increase of the share capital of the Company, the share capital of the Company is held as follows:

Shareholder	Number of shares	Subscribed amount (GBP)	% of share capital
Gaia Property Investments S.à r.l.	20,000	20,000	100%
TOTAL	20,000	20,000	100%

Fifth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to reintroduce a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1.-) per Share.

Sixth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to convert all accounts in the books of the Company from Euro (EUR) to British Pounds Sterling (GBP) with effect as of 8 May 2009.

Seventh resolution

As a result of the above resolutions, the Sole Shareholder RESOLVES to amend article 6.1 of the Articles of the Company which shall forthwith read as follows:

" **6.1. Subscribed and paid-up share capital.** The Company's share capital is fixed at twenty thousand British Pounds Sterling (GBP 20,000.-) represented by twenty thousand (20,000) shares (hereafter, the "Shares"), with a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid-up.

At the moment and as long as all the Shares are held by only one shareholder, the Company is a one-member company (société unipersonnelle) in the meaning of article 179 (2) of the Law; In this contingency articles 200-1 and 200-2 of the Law, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company are estimated at approximately one thousand euro (€ 1,000.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le dix-neuvième jour du mois de mars.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Gaia Property Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.442,

ici représentée par Hida Ozveren, avocate, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

I. Ladite procuration restera annexée au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

II. Le comparant déclare qu'il est l'associé unique ("Associé Unique") de Gaia Property Investments 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.443, constituée par acte du notaire soussigné en date 8 mai 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°1234 du 26 juin 2009 (la "Société").

III. Les statuts de la Société (les "Statuts") n'ont pas été modifiés depuis cette date.

IV. Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, reconnaît être entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Suppression de la valeur nominale des Parts Sociales.

2. Conversion, avec effet au 8 mai 2009, du capital social de la Société d'euros (EUR) en livres sterling (GBP) au taux de change de 0,88534 EUR/GBP du 8 mai 2009 (Oanda taux de change moyen).

3. Augmentation du capital social de la Société de son montant après conversion à un montant de vingt mille livres sterling (GBP 20.000,-), sans émission de nouvelles Parts Sociales, divisé en douze mille cinq cents (12.500,-) Parts Sociales, sans valeur nominale.

4. Conversion des douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales existantes, sans valeur nominale, en vingt mille (20.000) Parts Sociales, sans valeur nominale.

5. Réintroduction d'une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) par Part Sociale.

6. Conversion de tous les comptes dans les livres de la Société d'euros (EUR) en livres sterling (GBP) avec effet au 8 mai 2009.

7. Modification de l'article 6.1 - Capital souscrit et libéré, des Statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **6.1. Capital souscrit et libéré.** Le capital social est fixé à vingt mille livres sterling (GBP 20.000,-) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales (ci-après les "Parts Sociales") d'une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les Parts Sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi; Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit."

8. Divers

a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique DECIDE de supprimer la valeur nominale des Parts Sociales.

Deuxième résolution

L'Associé Unique DECIDE de convertir, avec effet au 8 mai 2009, le capital social de la Société d'euros (EUR) en livres sterling (GBP) de façon à ce que le capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), divisé en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales, sans valeur nominale, est converti, au taux de change de 0,88534 EUR/GBP du 8 mai 2009, en onze mille soixante-six livres sterling et soixante-quinze pence (GBP 11.066,75), divisé en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales, sans valeur nominale.

Troisième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de huit mille neuf cent trente-trois livres sterling et vingt-cinq pence (GBP 8.933,25), sans émission de nouvelles Parts Sociales, afin de le porter de son montant après conversion de onze mille soixante-six livres sterling et soixante-quinze pence (GBP 11.066,75) à vingt mille livres sterling (GBP 20.000,-), divisé en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales, sans valeur nominale.

La somme de huit mille neuf cent trente-trois livres sterling et vingt-cinq pence (GBP 8.933,25) a été intégralement payée par un versement en numéraire, de sorte que la somme de huit mille neuf cent trente-trois livres sterling et vingt-

cinq pence (GBP 8.933,25) se trouve dès à présent à la disposition de la Société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Quatrième résolution

L'Associé Unique DECIDE de convertir les douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales existantes, sans valeur nominale, en vingt mille (20.000) Parts Sociales, sans valeur nominale.

Suite à la conversion et à l'augmentation de capital susmentionnées, le capital social de la Société est détenu de la manière suivante:

Associé	Nombre de Parts Sociales	Montant souscrit (GBP)	% du capital social
Gaia Property Investments S.à r.l.	20.000	20.000.-	100%
TOTAL	20.000	20.000.-	100%

Cinquième résolution

L'Associé Unique DECIDE de réintroduire une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) par Part Sociale.

Sixième résolution

L'Associé Unique DECIDE de convertir tous les comptes dans les livres de la Société d'euros (EUR) en livres sterling (GBP) avec effet au 8 mai 2009.

Septième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'Associé Unique DECIDE de modifier l'article 6.1 des Statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **6.1. Capital souscrit et libéré.** Le capital social est fixé à vingt mille livres sterling (GBP 20.000,-) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales (ci-après les "Parts Sociales") d'une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les Parts Sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi; Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge sont estimés à environ mille euros (€ 1.000,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que la comparante a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête dudit comparant, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Ozveren, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 23 mars 2010. Relation: EAC/2010/3434. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010050465/197.

(100051891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

996 Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 101.231.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010050640/9.

(100053071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

EM-Jot S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 122.246.

Extrait de transfert de parts sociales

Il résulte d'un acte signé en date du 12 avril 2010 comportant division successorale:

Monsieur Piotr Mikolaj MICHALSKI, né à Cracovie (Pologne) le 13 novembre 1974, demeurant à ul. Jodlowa 35, 30-251 Cracovie, Pologne a acquis les 100 parts sociales que Monsieur Jacek MICHALSKI détenait dans la société EM-JOT Sàrl.

En conséquence, les parts sociales sont détenues comme suit:

- Piotr Mikolaj MICHALSKI 100 parts sociales

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2010050519/15.

(100051770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Gaia Property Investments 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 20.000,00.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 146.444.

In the year two thousand and ten, on the nineteenth day of the month of March.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary public residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Gaia Property Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 146.442 hereby represented by Hida Ozveren, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy established under private seal.

I. The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

II. The appearing party declares being the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Gaia Property Investments 2 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 146.444, incorporated by a deed of the undersigned notary of 8 May 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1247 of 29 June 2009 (the "Company").

III. The Company's articles of incorporation (the "Articles") have not been amended since this date.

IV. The appearing parties, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

The Sole Shareholder RESOLVES to convert, with effect as of 8 May 2009, the share capital of the Company from Euro (EUR) to British Pounds Sterling (GBP), so that the

1. To suppress the nominal value of the Shares.
2. To convert, with effect as of 8 May 2009, the share capital of the Company from Euro (EUR) to British Pounds Sterling (GBP) in accordance with a 0.88534 EUR/GBP exchange rate as of 8 May 2009 (Oanda average exchange rate).
3. To increase the share capital of the Company from its amount after conversion to an amount of twenty thousand British Pounds Sterling (GBP 20,000.-) without issuing any new Shares, divided into twelve thousand five hundred (12,500) Shares, without nominal value;
4. To convert the existing twelve thousand five hundred (12,500) Shares, without nominal value, into twenty thousand (20,000) Shares, without nominal value.
5. To reintroduce a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1.-) per Share.
6. To convert all accounts in the books of the Company from Euro (EUR) to British Pounds Sterling (GBP) with effect as of 8 May 2009.
7. To amend article 6.1 - Subscribed and paid-up share capital, of the Articles of the Company, which shall now read as follows:

"6.1 - Subscribed and paid-up share capital. The Company's share capital is fixed at twenty thousand British Pounds Sterling (GBP 20,000.-) represented by twenty thousand (20,000) shares (hereafter, the "Shares"), with a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid-up.

At the moment and as long as all the Shares are held by only one shareholder, the Company is a one-member company (société unipersonnelle) in the meaning of article 179 (2) of the Law; In this contingency articles 200-1 and 200-2 of the Law, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing."

8. Miscellaneous,

have requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to suppress the nominal value of the Shares.

Second resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to convert, with effect as of 8 May 2009, the share capital of the Company from Euro (EUR) to British Pounds Sterling (GBP), so that the share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) Shares, without nominal value, is converted, in accordance with a 0.88534 EUR/GBP exchange rate as of 8 May 2009, into eleven thousand sixty-six British Pounds Sterling and seventy-five Pence (GBP 11,066.75), divided into twelve thousand five hundred (12,500) Shares, without nominal value.

Third resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to increase the share capital of the Company by an amount of eight thousand nine hundred thirty-three British Pounds Sterling and twenty-five Pence (GBP 8,933.25), without issuing any new Shares, so as to increase it from its amount after conversion of eleven thousand sixty-six British Pounds Sterling and seventy-five Pence (GBP 11,066.75) to twenty thousand British Pounds Sterling (GBP 20,000.-), divided into twelve thousand five hundred (12,500) Shares, without nominal value.

The amount of eight thousand nine hundred thirty-three British Pounds Sterling and twenty-five Pence (GBP 8,933.25) has been fully paid-up in cash, so that the amount of eight thousand nine hundred thirty-three British Pounds Sterling and twenty-five Pence (GBP 8,933.25) is from now on at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by a bank certificate.

Fourth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to convert the existing twelve thousand five hundred (12,500) Shares, without nominal value, into twenty thousand (20,000) Shares, without nominal value.

After the above mentioned conversion and increase of the share capital of the Company, the share capital of the Company is held as follows:

Shareholder	Number of shares	Subscribed amount (GBP)	% of share capital
Gaia Property Investments S.à r.l.	20,000	20,000.-	100%
TOTAL	20,000	20,000.-	100%

Fifth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to reintroduce a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1.-) per Share.

Sixth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to convert all accounts in the books of the Company from Euro (EUR) to British Pounds Sterling (GBP) with effect as of 8 May 2009.

Seventh resolution

As a result of the above resolutions, the Sole Shareholder RESOLVES to amend article 6.1 of the Articles of the Company which shall forthwith read as follows:

" 6.1. Subscribed and paid-up share capital. The Company's share capital is fixed at twenty thousand British Pounds Sterling (GBP 20,000.-) represented by twenty thousand (20,000) shares (hereafter, the "Shares"), with a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid-up.

At the moment and as long as all the Shares are held by only one shareholder, the Company is a one-member company (société unipersonnelle) in the meaning of article 179 (2) of the Law; In this contingency articles 200-1 and 200-2 of the Law, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company are estimated at approximately one thousand euro (€ 1,000.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le dix-neuvième jour du mois de mars.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Gaia Property Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.442,

ici représentée par Hida Ozveren, avocate, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

I. Ladite procuration restera annexée au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

II. Le comparant déclare qu'il est l'associé unique ("Associé Unique") de Gaia Property Investments 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.444, constituée par acte du notaire soussigné en date 8 mai 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°1247 du 29 juin 2009 (la "Société").

III. Les statuts de la Société (les "Statuts") n'ont pas été modifiés depuis cette date.

IV. Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, reconnaît être entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Suppression de la valeur nominale des Parts Sociales.

2. Conversion, avec effet au 8 mai 2009, du capital social de la Société d'euros (EUR) en livres sterling (GBP) au taux de change de 0,88534 EUR/GBP du 8 mai 2009 (Oanda taux de change moyen).

3. Augmentation du capital social de la Société de son montant après conversion à un montant de vingt mille livres sterling (GBP 20.000.-), sans émission de nouvelles Parts Sociales, divisé en douze mille cinq cents (12.500.-) Parts Sociales, sans valeur nominale.

4. Conversion des douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales existantes, sans valeur nominale, en vingt mille (20.000) Parts Sociales, sans valeur nominale.

5. Réintroduction d'une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) par Part Sociale.

6. Conversion de tous les comptes dans les livres de la Société d'euros (EUR) en livres sterling (GBP) avec effet au 8 mai 2009.

7. Modification de l'article 6.1 - Capital souscrit et libéré, des Statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **6.1. Capital souscrit et libéré.** Le capital social est fixé à vingt mille livres sterling (GBP 20.000.-) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales (ci-après les "Parts Sociales") d'une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les Parts Sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi; Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit."

8. Divers

a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique DECIDE de supprimer la valeur nominale des Parts Sociales.

Deuxième résolution

L'Associé Unique DECIDE de convertir, avec effet au 8 mai 2009, le capital social de la Société d'euros (EUR) en livres sterling (GBP) de façon à ce que le capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), divisé en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales, sans valeur nominale, est converti, au taux de change de 0,88534 EUR/GBP du 8 mai 2009, en onze mille soixante-six livres sterling et soixante-quinze pence (GBP 11.066,75), divisé en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales, sans valeur nominale.

Troisième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de huit mille neuf cent trente-trois livres sterling et vingt-cinq pence (GBP 8.933,25), sans émission de nouvelles Parts Sociales, afin de le porter de son montant après conversion de onze mille soixante-six livres sterling et soixante-quinze pence (GBP 11.066,75) à vingt mille livres sterling (GBP 20.000,-), divisé en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales, sans valeur nominale.

La somme de huit mille neuf cent trente-trois livres sterling et vingt-cinq pence (GBP 8.933,25) a été intégralement payée par un versement en numéraire, de sorte que la somme de huit mille neuf cent trente-trois livres sterling et vingt-cinq pence (GBP 8.933,25) se trouve dès à présent à la disposition de la Société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Quatrième résolution

L'Associé Unique DECIDE de convertir les douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales existantes, sans valeur nominale, en vingt mille (20.000) Parts Sociales, sans valeur nominale.

Suite à la conversion et à l'augmentation de capital susmentionnées, le capital social de la Société est détenu de la manière suivante:

Associé	Nombre de Parts Sociales	Montant souscrit (GBP)	% du capital social
Gaia Property Investments S.à r.l.	20.000	20.000.-	100%
TOTAL	20.000	20.000.-	100%

Cinquième résolution

L'Associé Unique DECIDE de réintroduire une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) par Part Sociale.

Sixième résolution

L'Associé Unique DECIDE de convertir tous les comptes dans les livres de la Société d'euros (EUR) en livres sterling (GBP) avec effet au 8 mai 2009.

Septième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'Associé Unique DECIDE de modifier l'article 6.1 des Statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **6.1. Capital souscrit et libéré.** Le capital social est fixé à vingt mille livres sterling (GBP 20.000,-) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales (ci-après les "Parts Sociales") d'une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les Parts Sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi; Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. "

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge sont estimés à environ mille euros (€ 1.000,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que la comparante a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête dudit comparant, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Ozveren, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 23 mars 2010. Relation: EAC/2010/3433. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010050467/198.

(100051900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Art Hotel Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-24, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 115.744.

La société GALAREN INVEST B.V., associé unique de la Société, a son siège social à 52 Koningslaan, NL - 1075AE Amsterdam.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010050508/12.

(100051742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

FGA Capital Lux S.A., Société Anonyme,

(anc. Fiat Finance S.A.).

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 67.835.

EXTRAIT

Le conseil d'administration a dans sa réunion du 18 mars 2010 élu Monsieur Robert Lits comme président.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FGA Capital Lux S.A.

Référence de publication: 2010050520/12.

(100051975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Palomacesa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 152.406.

STATUTS

L'an deux mille dix, le trente et un mars.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A COMPARU:

1) La société anonyme luxembourgeoise "CESA ALLIANCE S.A.", ayant son siège social à L-8009 Strassen, 43, Route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg B 33.264;

ici représentée par Monsieur Willem VAN CAUTER, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à Strassen, en vertu d'une procuration lui délivrée sous seing privé.

2) La société anonyme luxembourgeoise "PACE INVEST S.A.", ayant son siège social à L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg B en cours;

ici représentée par Monsieur Willem VAN CAUTER, prénommé, en vertu d'une procuration lui délivrée sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées "ne varietur", annexées au présent acte.

Lesquelles comparantes ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après "La Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "La Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation des droits intellectuels, à savoir:

- le droit d'auteur sur les logiciels informatiques;
- le brevet d'invention;
- la marque de fabrique ou de commerce, le dessin et le modèle;
- le nom de domaine.

La société a en outre pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et de licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons et en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination: "PALOMACESA S.à r.l."

Art. 5. Le siège social est établi à Strassen.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à EUR 15.000,- (quinze mille Euros) représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 150,- (cent cinquante Euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

La société peut racheter ses propres parts sociales.

Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables sont disponibles en ce qui concerne le surplus du prix d'achat. La décision des associés de racheter les parts sociales sera prise par un vote unanime des associés représentant cent pour cent du capital social, réunis en assemblée générale extraordinaire et impliquera une réduction du capital social par annulation des parts sociales rachetées.

Art. 7. Sans préjudice des prescriptions de l'article 6, le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la seule signature de n'importe quel membre du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2010.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance;
2. Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice;
3. L'associé unique ou l'assemblée générale extraordinaire des associés est seul(e) compétent(e) pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes;
4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

1) CESA ALLIANCE S.A.	50 actions
2) PACE INVEST S.A.	<u>50 actions</u>
TOTAL	100 actions

Les parties comparantes, représentées comme dit, ont déclaré que toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de EUR 15.000,- (quinze mille Euros) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Les comparantes ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille sept cents Euros.

Décision de l'associé unique

1) La Société est administrée par le gérant suivant: Monsieur Reiner VAN TILBORG, directeur, né le 14 février 1958 à Wilrijk, Belgique, demeurant Avenida Sor Teresa Prat 101, 29004 Malaga, Espagne.

2) L'adresse de la Société est fixée à L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: W. VAN CAUTER, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 avril 2010. Relation: LAC/2010/14831. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Releveur ff. (signé): Carole FRISING.

Référence de publication: 2010050517/135.

(100052207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

European Generating S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2124 Luxembourg, 102, rue des Maraîchers.

R.C.S. Luxembourg B 78.525.

—
Extrait de la résolution de l'associé unique de la Société en date du 8 avril 2010

En date du 8 avril 2010, l'associé unique de la Sociétés pris les résolutions suivantes:

- De révoquer Monsieur Petrus Cornelius van Tol, en tant que gérant de la Société avec effet au 8 avril 2010.
- De révoquer Monsieur Simon Brooks, en tant que gérant de la Société avec effet au 8 avril 2010.
- De nommer Mademoiselle Christel Damaso, née le 24 juillet 1978 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec adresse professionnelle au 69, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet au 8 avril 2010 et pour une durée indéterminée.
- De modifier le prénom de Monsieur Pieter Gerardus Cornelius van Tol, gérant de la Société, en Monsieur Pieter Gerardus Cornelius van Tol.

Depuis cette date le conseil de gérance de la Société se compose des personnes suivantes:

Monsieur Franklin Louis Weidema

Monsieur Pieter Gerardus Cornelius van Tol

Mademoiselle Christel Damaso

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2010.

European Generating S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2010050518/25.

(100051797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

GE UK Financing (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 200.200,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 67.038.

—
EXTRAIT

En date du 25 mars 2010, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de M. Roeland Pels, en tant que gérant, est acceptée avec effet au 21 janvier 2010.
- Mme Marjoleine van Oort, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg est élue nouveau gérant de la société avec effet au 21 janvier 2010 et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle à tenir 2011.
- Les mandats des gérants suivants sont renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle à tenir 2011:
 - * M. Teunis Chr. Akkerman,
 - * M. Gaurav Agrawal,
 - * M. Ernst Frederik Kraaij,
 - * M. Robert E. Malitz,
 - * M. Boris Eric Pierre Henry,
 - * M. Saadat Mahmood,
 - * M. Thomas Lafargue.

Luxembourg, le 13 avril 2010.

Pour extrait conforme

Marjoleine van Oort

Référence de publication: 2010050524/24.

(100051780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Gaia Property Investments 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 20.000,00.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 146.587.

In the year two thousand and ten, on the nineteenth day of the month of March.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary public residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Gaia Property Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 146.442,

hereby represented by Hida Ozveren, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy established under private seal.

I. The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

II. The appearing party declares being the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Gaia Property Investments 4 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 146.587, incorporated by a deed of the undersigned notary of 2 June 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1284 of 3 July 2009 (the "Company").

III. The Company's articles of incorporation (the "Articles") have not been amended since this date.

IV. The appearing parties, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. To suppress the nominal value of the Shares.
2. To convert, with effect as of 2 June 2009, the share capital of the Company from Euro (EUR) to British Pounds Sterling (GBP) in accordance with a 0.86797 EUR/GBP exchange rate as of 2 June 2009 (Oanda average exchange rate).
3. To increase the share capital of the Company from its amount after conversion to an amount of twenty thousand British Pounds Sterling (GBP 20,000.-) without issuing any new Shares, divided into twelve thousand five hundred (12,500) Shares, without nominal value;
4. To convert the existing twelve thousand five hundred (12,500) Shares, without nominal value, into twenty thousand (20,000) Shares, without nominal value.
5. To reintroduce a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1.-) per Share.
6. To convert all accounts in the books of the Company from Euro (EUR) to British Pounds Sterling (GBP) with effect as of 2 June 2009.
7. To amend article 6.1 - Subscribed and paid-up share capital, of the Articles of the Company, which shall now read as follows:

" **6.1. Subscribed and Paid-up share capital.** The Company's share capital is fixed at twenty thousand British Pounds Sterling (GBP 20,000.-) represented by twenty thousand (20,000) shares (hereafter, the "Shares"), with a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid-up.

At the moment and as long as all the Shares are held by only one shareholder, the Company is a one-member company (société unipersonnelle) in the meaning of article 179 (2) of the Law; In this contingency articles 200-1 and 200-2 of the Law, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing."

8. Miscellaneous,

have requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to suppress the nominal value of the Shares.

Second resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to convert, with effect as of 2 June 2009, the share capital of the Company from Euro (EUR) to British Pounds Sterling (GBP), so that the share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) Shares, without nominal value, is converted, in accordance with a 0.86797 EUR/GBP exchange rate as of 2 June 2009, into ten thousand eight hundred forty-nine British Pounds Sterling and sixty Pence (GBP 10,849.60), divided into twelve thousand five hundred (12,500) Shares, without nominal value.

Third resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to increase the share capital of the Company by an amount of nine thousand one hundred fifty British Pounds Sterling and forty Pence (GBP 9,150.40), without issuing any new Shares, so as to increase it from its amount after conversion of ten thousand eight hundred forty-nine British Pounds Sterling and sixty Pence (GBP 10,849.60) to twenty thousand British Pounds Sterling (GBP 20,000.-), divided into twelve thousand five hundred (12,500) Shares, without nominal value.

The amount of nine thousand one hundred fifty British Pounds Sterling and forty Pence (GBP 9,150.40) has been fully paid-up in cash, so that the amount of nine thousand one hundred fifty British Pounds Sterling and forty Pence (GBP 9,150.40) is from now on at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by a bank certificate.

Fourth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to convert the existing twelve thousand five hundred (12,500) Shares, without nominal value, into twenty thousand (20,000) Shares, without nominal value.

After the above mentioned conversion and increase of the share capital of the Company, the share capital of the Company is held as follows:

Shareholder	Number of shares	Subscribed amount (GBP)	% of share capital
Gaia Property Investments S.à r.l.	20,000	20,000.-	100%
TOTAL	20,000	20,000.-	100%

Fifth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to reintroduce a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1.-) per Share.

Sixth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to convert all accounts in the books of the Company from Euro (EUR) to British Pounds Sterling (GBP) with effect as of 2 June 2009.

Seventh resolution

As a result of the above resolutions, the Sole Shareholder RESOLVES to amend article 6.1 of the Articles of the Company which shall forthwith read as follows:

" **6.1. Subscribed and paid-up share capital.** The Company's share capital is fixed at twenty thousand British Pounds Sterling (GBP 20,000.-) represented by twenty thousand (20,000) shares (hereafter, the "Shares"), with a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid-up.

At the moment and as long as all the Shares are held by only one shareholder, the Company is a one-member company (société unipersonnelle) in the meaning of article 179 (2) of the Law; In this contingency articles 200-1 and 200-2 of the Law, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company are estimated at approximately one thousand euro (€ 1.000.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le dix-neuvième jour du mois de mars.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Gaia Property Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.442,

ici représentée par Hida Ozveren, avocate, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

I. Ladite procuration restera annexée au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

II. Le comparant déclare qu'il est l'associé unique ("Associé Unique") de Gaia Property Investments 4 S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.587, constituée par acte du notaire soussigné en date 2 juin 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°1284 du 3 juillet 2009 (la "Société").

III. Les statuts de la Société (les "Statuts") n'ont pas été modifiés depuis cette date.

IV. Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, reconnaît être entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Suppression de la valeur nominale des Parts Sociales.

2. Conversion, avec effet au 2 juin 2009, du capital social de la Société d'euros (EUR) en livres sterling (GBP) au taux de change de 0,86797 EUR/GBP du 2 juin 2009 (Oanda taux de change moyen).

3. Augmentation du capital social de la Société de son montant après conversion à un montant de vingt mille livres sterling (GBP 20.000,-), sans émission de nouvelles Parts Sociales, divisé en douze mille cinq cents (12.500,-) Parts Sociales, sans valeur nominale.

4. Conversion des douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales existantes, sans valeur nominale, en vingt mille (20.000) Parts Sociales, sans valeur nominale.

5. Réintroduction d'une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) par Part Sociale.

6. Conversion de tous les comptes dans les livres de la Société d'euros (EUR) en livres sterling (GBP) avec effet au 2 juin 2009.

7. Modification de l'article 6.1 - Capital souscrit et libéré, des Statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **6.1. Capital souscrit et libéré.** Le capital social est fixé à vingt mille livres sterling (GBP 20.000,-) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales (ci-après les "Parts Sociales") d'une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les Parts Sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi; Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit."

8. Divers

a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique DECIDE de supprimer la valeur nominale des Parts Sociales.

Deuxième résolution

L'Associé Unique DECIDE de convertir, avec effet au 2 juin 2009, le capital social de la Société d'euros (EUR) en livres sterling (GBP) de façon à ce que le capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), divisé en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales, sans valeur nominale, est converti, au taux de change de 0,86797 EUR/GBP du 2 juin 2009, en dix mille huit cent quarante-neuf livres sterling et soixante pence (GBP 10.849,60), divisé en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales, sans valeur nominale.

Troisième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de neuf mille cent cinquante livres sterling et quarante pence (GBP 9.150,40), sans émission de nouvelles Parts Sociales, afin de le porter de son montant après conversion de dix mille huit cent quarante-neuf livres sterling et soixante pence (GBP 10.849,60) à vingt mille livres sterling (GBP 20.000,-), divisé en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales, sans valeur nominale.

La somme de neuf mille cent cinquante livres sterling et quarante pence (GBP 9.150,40) a été intégralement payée par un versement en numéraire, de sorte que la somme de neuf mille cent cinquante livres sterling et quarante pence (GBP 9.150,40) se trouve dès à présent à la disposition de la Société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Quatrième résolution

L'Associé Unique DECIDE de convertir les douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales existantes, sans valeur nominale, en vingt mille (20.000) Parts Sociales, sans valeur nominale.

Suite à la conversion et à l'augmentation de capital susmentionnées, le capital social de la Société est détenu de la manière suivante:

Associé	Nombre de Parts Sociales	Montant souscrit (GBP)	% du capital social
Gaia Property Investments S.à r.l.	20.000	20.000.-	100%
TOTAL	20.000	20.000.-	100%

Cinquième résolution

L'Associé Unique DECIDE de réintroduire une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) par Part Sociale.

Sixième résolution

L'Associé Unique DECIDE de convertir tous les comptes dans les livres de la Société d'euros (EUR) en livres sterling (GBP) avec effet au 2 juin 2009.

Septième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'Associé Unique DECIDE de modifier l'article 6.1 des Statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **6.1. Capital souscrit et Libéré.** Le capital social est fixé à vingt mille livres sterling (GBP 20.000,-) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales (ci-après les "Parts Sociales") d'une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les Parts Sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi; Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge sont estimés à environ mille euros (€ 1.000,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que la comparante a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête dudit comparant, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Ozveren, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 23 mars 2010. Relation: EAC/2010/3436. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010050472/196.

(100051923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

MS & CF S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1343 Luxembourg, 2, Montée de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 148.575.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 15 avril 2010.

Pour copie conforme

Pour la société

Jean SECKLER

Notaire

Référence de publication: 2010050609/14.

(100052895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

General Electric Services Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 369.825,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 62.661.

—
EXTRAIT

En date du 25 mars 2010, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de M. Roeland Pels, en tant que gérant A, est acceptée avec effet au 21 janvier 2010.
- Mme Marjoleine van Oort, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg est élue nouveau gérant A de la société avec effet au 21 janvier 2010 et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle à tenir 2011.
- Les mandats des gérants suivants sont renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle à tenir 2011:
 - * M. Teunis Chr. Akkerman, gérant A
 - * M. Stephen M. Parks, gérant A,
 - * M. Saadat Mahmood, gérant B,
 - * M. Ernst Frederik Kraaij, gérant A,
 - * M. Boris Eric Pierre Henry, gérant B,
 - * M. Gaurav Agrawal, gérant B,
 - * M. Thomas Lafargue, gérant B.

Luxembourg, le 13 avril 2010.

Pour extrait conforme
Marjoleine van Oort

Référence de publication: 2010050525/24.

(100051789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

3i GC Holdings Ref 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 152.367.

—
Statuts coordonnés, suite à une Assemblée Générale Extraordinaire reçue par Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 mars 2010, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2010.

C. WERSANDT
Notaire

Référence de publication: 2010050603/13.

(100052442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

3i GC Holdings U1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 152.371.

—
Statuts coordonnés, suite à une Assemblée Générale Extraordinaire reçue par Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 mars 2010, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2010.

C. WERSANDT
Notaire

Référence de publication: 2010050604/13.

(100052445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

3i GC Holdings B1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 152.370.

Statuts coordonnés, suite à une Assemblée Générale Extraordinaire reçue par Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 mars 2010, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2010.

C. WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2010050605/13.

(100052441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

Cuahtemoc S.A., Société Anonyme,

(anc. Financière St. Vincent S.A.).

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 54.577.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58345 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010050616/11.

(100053060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

ICAP Luxembourg Holdings (No.3) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 150.250.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58219 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010050612/10.

(100052555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

ConAgra Foods Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 151.843.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2010.

Référence de publication: 2010050617/10.

(100052671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

Cephalon Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 86.498.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2010.

Référence de publication: 2010050620/10.

(100052490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

**AMC Luxembourg S.A., Société Anonyme,
(anc. Atoz Management Consultants S.A.).**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 2, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 130.997.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2010.

Référence de publication: 2010050621/11.

(100052769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

Thomson Reuters Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 67.691.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2010.

Pour la société

Paul DECKER

Le notaire

Référence de publication: 2010050632/13.

(100052690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

Sal. Oppenheim jr. & Cie. S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 127.492.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Joëlle BADEN

Notaire

Référence de publication: 2010050622/12.

(100052538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

European Commercial Industrial Company, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 29.324.

RECTIFICATIF

Le bilan rectificatif au 31 décembre 2006 (rectificatif du dépôt du bilan au 31 décembre 2006 déposé le 15/11/2007 L070156230.04) enregistré à Luxembourg le 24 octobre 2007 avec les références LSO-CJ08284 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010050794/15.

(100052954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

**SICAV II (Lux), Société d'Investissement à Capital Variable,
(anc. Credit Suisse Sicav II (Lux)).**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 107.426.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2010.

Pour la société

Paul DECKER

Le notaire

Référence de publication: 2010050628/14.

(100052561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

Maintenance Industrielle Générale S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle Scheidhof.
R.C.S. Luxembourg B 59.659.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 17. März 2010.

Gérard LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2010050629/12.

(100052623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

M-Plify S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.
R.C.S. Luxembourg B 80.206.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2010.

Gérard LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2010050630/12.

(100052643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

**Alinta Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. B&B Power Luxembourg (Flinders) S.à r.l.).**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R.C.S. Luxembourg B 111.250.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2010.

Pour la société

Paul DECKER

Le notaire

Référence de publication: 2010050631/14.

(100052681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

Thomson Reuters Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 45.994.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2010.

Pour la société

Paul DECKER

Le notaire

Référence de publication: 2010050633/13.

(100052696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

Wazzamba SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 144.233.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2010.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2010050634/12.

(100052712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

Whittington S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 106.750.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2010050644/10.

(100052853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

Sogelife S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 55.612.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2010.

Pour la société

Paul DECKER

Le notaire

Référence de publication: 2010050636/13.

(100052743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

WAI Landmark XIII S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 2, place F.J. Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 122.632.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2010.

Pour la société

Paul DECKER

Le notaire

Référence de publication: 2010050635/14.

(100052740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

Société d'Investissement, de Participation et de Financement, Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 19.326.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2010.

Pour la société

Paul DECKER

Le notaire

Référence de publication: 2010050637/13.

(100052754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

Um Brill S.A., Société Anonyme,

(anc. Um Brill S.A.H.).

Siège social: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 39.837.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2010.

Pour la société

Paul DECKER

Le notaire

Référence de publication: 2010050638/14.

(100052760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

ISMT Enterprises, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 129.097.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2010.

Pour la société

Paul DECKER

Le notaire

Référence de publication: 2010050639/13.

(100052766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

Valérie Alberti SARL, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2153 Luxembourg, 20, rue Antoine Meyer.

R.C.S. Luxembourg B 51.378.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010050641/9.

(100052597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

C.G. Consulting, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 102.188.

—
RECTIFICATIF

Rectificatif du dépôt du bilan au 31/12/2009 déposé le 31/03/2010 n° L100045930 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés.

Le Bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C.G. Consulting

Signature

Référence de publication: 2010050741/14.

(100052533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

Viso, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activité.
R.C.S. Luxembourg B 130.368.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010050642/9.

(100053033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

Vitrierie de Mersch S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7541 Mersch, 4, Impasse Aloyse Kayser.
R.C.S. Luxembourg B 46.807.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le gérant

Référence de publication: 2010050643/11.

(100052475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

Wazzamba SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 144.233.

L'an deux mille dix, le vingt-six mars.

Pardevant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "WAZZAMBA S.A." R.C.S. LUXEMBOURG Numéro B 144233 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 décembre 2008 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 331 du 14 février 2009.

Les statuts ont été modifiés par acte du notaire instrumentaire en date du 18 septembre 2009, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2012 du 14 octobre 2009.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Marc KOEUNE, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L - 1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Sylvie DUPONT, employée privée, domiciliée professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond THILL, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trente millions (30.000.000) actions d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, représentant l'intégralité du capital

social de trois cent mille euros (EUR 300.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

- 1) Allocation d'un montant de quarante-cinq mille euros (EUR 45.000,-) sur les cinquante millions (EUR 50.000.000,-) du capital autorisé aux fins d'exécution du Share Option Plan;
- 2) Modification afférente de l'article 3 alinéa 2 des statuts.
- 3) Emission d'un emprunt obligataire convertible "zéro bond";
- 4) Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Première résolution

L'assemblée générale décide de réserver un montant de quarante-cinq mille euros (EUR 45.000,-) du capital autorisé qui s'élève à un montant de cinquante millions euros (EUR 50.000.000,-) aux fins d'exécution du Share Option Plan qui a été décidé par le Conseil d'Administration en date du 18 mars 2010 en vue de permettre à la société de conserver ses meilleurs éléments par la mise en place du share option plan, et pour les besoins duquel le droit de souscription préférentiel est supprimé dans les limites dudit share option plan.

L'assemblée autorise le Conseil d'Administration à attribuer les actions conformément aux dispositions du Share Option Plan.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article 3 alinéa 2 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

'Art. 3. alinéa . Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social à cinquante millions d'euros (EUR 50.000.000,-) dont un montant de quarante-cinq mille euros (EUR 45.000,-) est réservé aux fins d'exécution du Share Option Plan."

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'émettre un emprunt obligataire convertible "zéro bond" aux conditions telles que décrites ci-après, afin de permettre à la société de trouver des ressources nécessaires au développement de la société. Dans ce cadre, les actionnaires renoncent à leur droit de souscription préférentiel:

MODALITIES AND CONDITIONS GOVERNING THE CONVERTIBLE LOAN

The subscription to this loan or the purchase of its bonds, the holder is deemed to have taken knowledge and accepted all the terms and conditions of this loan as provided hereafter

Art. 1. Definitions. The following terms used herein shall have the following respective meanings except as otherwise defined herein or where the context of this Agreement requires otherwise:

"Agreement" shall have the meaning set forth in the preamble.

"Article" means any provision of this Agreement.

"Articles" means the articles of incorporation of the Company, as amended.

"Board of Directors" shall mean the board of directors of the Company.

"Business Day" means each day on which the banks Luxembourg are open for business.

"Loan" shall have the meaning set forth in Article 2.1.

"Conversion" shall have the meaning set forth in Article 4.

"Conversion Date" shall mean the date on which the Conversion occurs.

"Conversion Price" shall have the meaning set forth in Article 4.2.

"Event of Default" shall mean the occurrence of any one or more of the following: (i) the Company files any petition or action for relief under any bankruptcy, reorganization, insolvency or moratorium law or any other law for the relief of, or relating to, debtors, now or hereafter in effect; or (ii) a petition in accordance with subsection (i) is filed against the Company (unless such petition is dismissed or discharged within sixty (60) days under any bankruptcy statute now or hereafter in effect), or a custodian, receiver, trustee, assignee for the benefit of creditors (or other similar official) is appointed to take possession, custody or control of any property of the Company (unless such appointment is dismissed within sixty (60) days under any bankruptcy statute now or hereafter in effect). For the avoidance of doubt with regard to subsection (ii) above, the sixty (60) day period must have lapsed before such event may be considered as an Event of Default in order to allow the Company to hold standard discussions with the competent judges.

"Exhibit" means, any exhibit, annex or schedule to this Agreement which exhibits, annexes or schedules form an integral part of this Agreement.

"Fixed Period" shall have the meaning set forth in Article 8.1.

"Fixed Period Automatic Conversion" shall have the meaning set forth in Article 4.1.

"IPO" shall mean the direct or indirect (via a holding company) registration of the Company's Shares for an initial public offering at a stock exchange.

"Material Adverse Effect" shall mean an effect that results in or causes a substantial and adverse change, on the basis of a reasonable and objective assessment, on (i) the business or financial condition of the Company or any of its Subsidiaries, or (ii) the ability of the Company to perform its obligations under this Agreement.

"Net Proceeds" shall mean the amount effectively received by the Company as a result of a capital increase, i.e. the aggregate subscription price minus all costs (registration costs, stamp duty, advisory fees, etc.) relating to the capital increase.

"Payment" shall have the meaning set forth in Article 3.1.

"Regular Automatic Conversion" shall have the meaning set forth in Article 4.1.

"Qualifying Equity Round" shall have the meaning set forth in Article 5.

"Shareholders Agreement" shall have the meaning set forth in Article 6.

"Shares" shall mean the ordinary shares of the Company with a nominal value of Euro 1 each.

"Trade Sale" shall mean a sale of (i) Shares in the Company conferring no less than 50% + 1 of the voting rights in the Company or (ii) 50% of the Company's or its subsidiaries' assets (based on their fair market value) to a third party.

"Transfer" shall have the meaning set forth in Article 9.3(b).

Art. 2. Loan.

2.1 Loan. Subject to the provisions of this Agreement, the Investor herewith agrees to grant to the Company a convertible unsecured loan in the amount of Euro 1.970.000,- (one million nine hundred seventy thousand euros) (the "Loan").

2.2 Purpose of the Loan. The purpose of the Loan is to contribute to the financing needs of the Company until a first equity financing. During the term of this Agreement, the Company shall use the proceeds according to the activities and goals set out in the Preamble.

2.3 Denomination. The Loan shall be denominated in Euro.

2.4 Security, Interest. The Loan shall be unsecured and be interest-free.

2.5 Seniority. The Loan shall rank, *pari passu* in right of conversion with all other present and future unsubordinated external convertible indebtedness of the Company.

2.6 Date of issue: The date of issue of the bond loan is fixed to today.

2.7 Period of subscription: The period of subscription starts today and will end on 31st March 2010.

2.8 End time: The bond loan will end on 31st December 2011.

Art. 3. Availability.

3.1 Loan availability. Subject to the provisions of this Agreement, the Investor shall transfer the amount of the Loan not later than March 31st, 2010 to the bank account of the Company, IBAN no. LU94 0030 6180 5808 0000, SWIFT no. BGLLLULL at BGL Société Anonyme, 50 Av. J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg (the "Payment"). No further notice or request of the Company shall be necessary.

3.2 Notarialization. The Agreement is subject to notarialization according to the provisions of Luxembourg Law concerning convertible loans and the Lender undertakes to effect such notarialization without delay following receipt of the Payment.

Art. 4. Conversion.

4.1 Automatic Conversion. In the event that a Qualifying Equity Round occurs during the Fixed Period, and on the terms and conditions specified in this Agreement, the Loan shall be automatically converted into new Shares of the Company and the Investor shall be obliged to exercise his conversion right accordingly (the "Regular Automatic Conversion"). An Automatic Conversion also takes place at the expiration of the Fixed Period if no Qualifying Equity Round has occurred during the Fixed Period (the "Fixed Period Automatic Conversion").

4.2 Conversion Price. The Investor shall convert the Loan into new Shares of the Company at the following conditions:

a) In case of Automatic Conversion

The Conversion Price per share shall be 80% of the equivalent price per Share paid by the new shareholders in the Qualifying Equity Round considering that the value of each Share paid by this third party cannot be less than one Euro.

b) In case of a Trade Sale or an IPO

In the event of a Trade Sale, the Conversion Price per Share shall be 80% of the purchase price per Share, or in the case of an asset sale 80% of the implied net asset value per share paid by the acquirer, and in the event of an IPO, the

Conversion Price shall be 80% of the price per Share set by the advising investment banks. Alternatively, provided that such Trade Sale occurs prior to the Qualifying Equity Round, the Investor shall have the right, instead of converting the Loan, to ask for the reimbursement of his part in the Loan.

c) In case of additional convertible loans

Should the Company in future enter into additional convertible loans, and should the conversion terms of these additional convertible loans be more favorable than the ones set out in this Agreement, than such more favorable conversion terms shall apply also to the Conversion for the benefit of the Investor.

d) In the event that none of the above events occur, the Loan shall be converted into Shares at December 31, 2011 at 80% of the value per Share determined by an investment bank mutually agreeable to the Company and Investor.

4.3 Subscription Form. The conversion right shall be exercised by way of a Notice of Subscription substantially in the form of Exhibit 4.3 attached hereto. The duly signed Notice of Subscription shall be received by the Company in case of Automatic Conversion, not later than 5 (five) Business Days after the completion of the Qualifying Equity Round or the expiration of the Fixed Period, whichever occurs first.

4.4 Effects of the Conversion on the Loan. The automatic exercise of the conversion right by the Investor causes the immediate redemption of the Loan.

Art. 5. Qualifying equity round. The Regular Automatic Conversion shall be triggered by the closing of a financing (other than a debt financing) undertaken by the Company for capital raising purposes in which the aggregate amount of the Net Proceeds received by the Company exceeds Euro 2'000'000.- (excluding the Conversion of any loan) after the date of this Agreement and before 31st December 2011 (the "Qualifying Equity Round").

Art. 6. Shareholders agreement. Simultaneously with the signing of this Agreement, the Parties have agreed the form of shareholders agreement which shall regulate the modalities, terms and conditions of the relationship of the current and future shareholders of the Company (the "Shareholders Agreement"). A copy of the Shareholders Agreement is attached hereto as Exhibit 6. The Investor undertakes herewith to enter into the Shareholders Agreement as soon as the Loan is converted into Shares.

Art. 7. Representations and Warranties.

7.1 The Company represents and warrants to the Investor that, as of the date of the signing of this Agreement:

- (a) the Company is a stock corporation duly incorporated and existing under the laws of Luxembourg;
- (b) the Company has not applied for bankruptcy nor has it started any other insolvency proceedings nor have any such proceedings been initiated by third parties;
- (c) the Company has no material obligations or liabilities that could have a Material Adverse Effect;
- (d) the execution and performance of this Agreement do not and will not violate any applicable law or regulation or contravene any provision of the Company's constituent documents or any agreement to which the Company is a party;
- (e) there is no material litigation, arbitration, mediation or administrative proceeding current, pending or, to its best knowledge, threatened, which might, if adversely determined, have a Material Adverse Effect;
- (f) there is no breach or default under any agreement which the Company is a party to or by which it or any of its assets or property is bound, which breach or default might have a Material Adverse Effect;
- (g) all information supplied is true, complete and accurate in all material respects and no material information is undisclosed so far as the Company is aware;

7.2 The Company acknowledges that the Investor has entered into this Agreement in reliance upon the representations and warranties contained in this Article.

Art. 8. Term and Termination, Repayment.

8.1 Ordinary Termination. Subject to a Conversion in accordance with Article 4, the Loan shall be granted for a fixed period until 31st December 2011 (the "Fixed Period"). Upon the expiration of the Fixed Period, and assuming that no Qualifying Equity Round has previously occurred, the Loan shall be automatically converted to Shares in accordance with Article 4.1.

8.2 Compulsory Conversion. Upon an Event of Default, the Loan shall immediately become due and automatically convertible to Shares without further notice at 80% of the value per share determined by an investment bank mutually agreeable to the Issuer and Investor, in the following cases:

- (a) if the Company did not comply promptly with any other provision of the present Agreement, if such non-compliance has not ceased within 15 days of the reception by the Company of a written notification sent by registered letter by the Investor.
- (b) if the Company ceases all or a substantial part of its activity or
- (c) if the Company is declared in bankruptcy or insolvent, if it admits in writing being unable to pay its debts at due date, if it enters into bankruptcy proceedings, extension of payment terms, payment suspension, judicial management, winding up, liquidation or any other similar or equal procedures are launched against the Company and maintained for at least 15 days.

Art. 9. Covenants.

9.1 Information Rights. The Investor shall have the same information rights as common shareholders in a Luxembourg stock corporation based on the laws of Luxembourg. In particular, he shall receive the annual reports and quarterly financial reports.

9.2 Additional Affirmative Covenants of the Company. Until the satisfaction in full by the Company of all obligations under the Loan, the Company shall comply, and shall cause compliance, with the following affirmative covenants unless otherwise consented to in writing by the Investor:

(a) Notices. As soon as possible and in no event later than five (5) Business Days after the occurrence or existence of: (A) any actual or threatened (in writing) litigation, suits, claims or disputes against the Company or its subsidiaries involving potential monetary damages payable by the Company or its subsidiaries of Euro 100,000 or more (alone or in the aggregate); (B) any other event or condition which could reasonably be expected to result in a Material Adverse Effect; or (C) any Event of Default; the Company shall deliver to the Investor a statement of the chief executive officer or chief financial officer of the Company setting forth details of such event, condition or Event of Default and the action which the Company proposes to take with respect thereto.

(b) Books and Records. The Company and its subsidiaries shall at all times keep proper books of record and account in which full, true and materially correct entries will be made of their transactions.

(c) General Business Operations. The Company shall (A) preserve and maintain its corporate existence and all of its rights, privileges and franchises reasonably necessary to the conduct of its business and (B) conduct its business activities in compliance with all legal requirements applicable, the noncompliance with which would have a Material Adverse Effect on the Company.

9.3 Negative Covenants of the Company. Until the satisfaction in full by the Company of all obligations under the Loan, the Company shall comply, and shall cause compliance, with the following negative covenants unless otherwise consented to in writing by the Investor:

(a) Liens. The Company shall not create, incur, assume or permit to exist any lien on or with respect to any of its assets or property of any character, whether now owned or hereafter acquired.

(b) Asset Dispositions. The Company shall not sell, lease, transfer, license or otherwise dispose of (collectively, a "Transfer") any of its assets or property, whether now owned or hereafter acquired, except: (A) transfers of cash in the ordinary course of business; (B) transfers consisting of sales of worn-out, damaged, unneeded or obsolete equipment and other sales of tangible assets not material to the business of the Company; and (C) transfers of licenses and similar arrangements for the use of property of the Company and its subsidiaries in the ordinary course of business.

(c) Dividends, Redemptions, Etc. The Company shall not (A) pay any dividends or make any distributions on its equity securities; (B) purchase, redeem, retire, or otherwise acquire for value any of its equity securities; (C) return any capital to any holder of its equity securities as such; (D) make any distribution of assets, equity securities, obligations or securities to any holder of its equity securities as such; or (E) set apart any sum for any such purpose; provided, however, that the Company may pay cash in lieu of the issuance of fractional shares in accordance with the terms of this Agreement.

(d) Indebtedness Payments. The Company shall not (A) prepay, redeem, purchase, or otherwise satisfy in any manner prior to the scheduled repayment thereof any indebtedness for borrowed money or lease obligations greater than Euro 150,000 in the aggregate in any fiscal year; (B) amend, modify or otherwise change the terms of any indebtedness for borrowed money or lease obligations so as to accelerate the scheduled repayment thereof by more than Euro 150,000 in the aggregate in any fiscal year; or (C) repay any notes to officers, directors or shareholders.

(e) Trade Sale. The Company shall not permit a Trade Sale to occur without the approval of the recipients of at least two-thirds of the proceeds of such sale, on a post-conversion basis.

Art. 10. Miscellaneous.

10.1 Offset. Neither the Company nor the Investor shall have any right to exercise any right of offset in respect of any payment obligation under this Agreement.

10.2 Non-Assignment. Neither of the Parties shall assign any right under this Agreement or transfer any rights or obligations under this Agreement to any third party without the prior written consent of the other Party; except that the rights of the Investor may be freely assigned to any entity controlled by the Investor, provided that such assignment shall only be allowed if (i) such entity is not active in a business that is competing with the activities of the Company or (ii) such entity has no direct conflict of interest with the interests of the Company. The assignment by the Investor of rights under this Agreement to an entity controlled by him shall require approval of the Board of Directors, such approval not to be unreasonably withheld.

10.3 Confidentiality. Subject to any mandatory law or any judgment or order of any court or authority, it is agreed that the information contained in this Agreement shall be treated as strictly confidential.

10.4 No Waiver. The Investor shall not be considered having waived any of his rights under this Agreement if he has not exercised such right in a given case or have exercised such rights only partially.

10.5 Severability. If, at any time, any provision of this Agreement is or becomes illegal, invalid or unenforceable in any respect under the laws of any jurisdiction, neither the legality, validity or enforceability of the remaining provisions hereof nor the legality, validity or enforceability of such provision under the law of any other jurisdiction shall in any way be

affected or impaired thereby and the Company and the Investor agree that any void provision shall be replaced by a new provision being as close as possible to the void one.

10.6 Amendments. Any amendments or modifications of this Agreement require the written consent of the Parties.

10.7 Language. The language of this Agreement and of any of the Exhibits thereto is English. If any translation of this Agreement or of any of the Schedules becomes necessary, the English versions nonetheless always prevail. Any correspondence made under or in connection with this Agreement or any documents submitted or to be submitted to the Investor under this Agreement shall be in English.

10.8 Notices. Any and all notices to be given under this Agreement shall be given by letter, fax, courier or by hand to the addresses mentioned on page 1 of this Agreement. Any changes to the addresses set forth above shall be communicated in accordance with this Article. The language of any notice shall be English.

10.9 Costs, Stamp Duties. The Company shall bear the costs for the drafting of the documents in connection with this Agreement. The Investor shall bear the costs of any external advice he requests. Stamp duties relating to this Agreement and to the Conversion, if any, shall be borne by the Company.

Art. 11. Applicable law and Jurisdiction.

11.1 Applicable Law. This Agreement shall be governed by, and construed in accordance with, the laws of Luxembourg, without regard to the conflict laws.

11.2 Jurisdiction. The Parties agree to use reasonable efforts to resolve any dispute arising out of or in connection with this Agreement amicably by negotiation. If such dispute cannot be amicably settled with 30 days after notice of such dispute has been given to the other Party, then the dispute shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the competent courts of Luxembourg.

Traduction Française du texte qui précède.

MODALITES ET CONDITIONS REGISSANT L'EMPRUNT OBLIGATAIRE CONVERTIBLE

Par le fait de souscrire à cet emprunt obligataire ou d'acquérir ces obligations, l'obligataire est censé avoir pris connaissance et accepter toutes les conditions de l'emprunt ci-après:

Art. 1^{er}. Définitions. Les termes suivants utilisés dans les présentes auront la signification indiquée ci-après sauf si autrement définis dans les présentes ou lorsque le contexte du présent Accord le demande:

"Accord" a la signification indiquée dans le préambule.

"Article" signifie toute disposition de cet Accord.

"Statuts" signifie les statuts de la Société dans leur version modifiée respective.

"Conseil d'Administration" signifie le conseil d'administration de la Société.

"Jour ouvrable" signifie chaque jour où les banques sont ouvertes au Luxembourg.

"Emprunt" aura la signification reprise sous l'article 2.1.

"Conversion" aura la signification reprise sous l'article 4.

"Date de Conversion" signifie la date à laquelle la Conversion a lieu.

"Prix de Conversion" aura la signification reprise sous l'article 4.2.

"Événement de défaut" signifie la survenue d'un ou de plusieurs des événements suivants: (i) la Société dépose une demande ou entame une action préventive en matière de faillite, restructuration, insolvabilité ou moratoire ou sous toute autre loi pour la protection ou en relation avec des créanciers actuelle ou future; ou (ii) une demande en accord avec la sous-section (i) est déposée à l'encontre de la Société (sauf si une telle demande est rejetée ou déboutée endéans soixante (60) jours sous tout statut de faillite actuel ou futur), ou un dépositaire, receveur, fiduciaire, cessionnaire est nommé pour le bénéfice des créanciers (ou autres agents similaires) pour prendre possession, dépôt ou contrôle de tout avoir de la Société (sauf si une telle nomination est rejetée endéans soixante (60) jours sous tout statut de faillite actuel ou futur). Afin d'éviter tout doute, cette période de soixante (60) jours doit être terminée avant qu'un tel événement ne puisse d'être considéré comme Événement de Défaut afin de permettre à la Société de tenir des discussions appropriées avec les juges compétents.

"Annexe" signifie toute pièce ou annexe à cet Accord qui forment une partie intégrale du présent Accord.

"Période fixe" aura signification reprise sous l'article 8.1.

"Période fixe Conversion Automatique" aura la signification reprise sous l'article 4.1.

"IPO" (OPA) signifiera l'enregistrement direct ou indirecte (à travers une société holding) des Actions de la Société pour une offre publique d'achat sur une Bourse.

"Effet matériel adverse" signifie un effet qui résulte dans ou cause un changement adverse substantiel sur la base d'une évaluation raisonnable et objective sur (i) les affaires ou la condition financière de la Société ou une quelconque de ses succursales, ou (ii) la capacité de la Société de respecter ses obligations sous le présent Accord.

"Revenus nets" signifie le montant effectivement reçu par la Société comme résultat d'une augmentation de capital, c.-à-d., le prix de souscription cumulé moins tous les frais (frais d'enregistrement, taxes, frais de consultances, etc) en relation avec l'augmentation du capital.

"Paiement" aura la signification reprise sous l'article 3.1.

"Conversion automatique régulière" aura la signification reprise sous l'article 4.1.

"Qualifying Equity Round" aura la signification reprise sous l'article 5.

"Accord des actionnaires" aura la signification reprise sous l'article 6.

"Actions" signifie les actions ordinaires de la Société avec une valeur nominale de 1 Euro chacune.

"Trade Sale (Vente à un investisseur industriel)" signifiera la vente des (i) Actions dans la Société conférant 50% + 1 des droits de vote dans la Société ou (ii) 50% des avoirs des succursales de la Société (sur base de leur valeur de marché équitable) à un tiers.

"Transfert" aura la signification reprise sous l'article 9.3(b).

Art. 2. Emprunt.

2.1 Emprunt. Sujet aux dispositions du présent Accord, l'Investisseur convient par les présentes d'accorder un emprunt convertible non garanti à la Société pour le montant de Euro 1.970.000,- (un million neuf cent soixante-dix mille d'euros) (l'"Emprunt").

2.2 L'objet de l'Emprunt. L'objet de l'emprunt est de contribuer aux besoins financiers de la Société jusqu'à un premier financement. Pendant la durée du présent Accord, la Société utilisera les revenus en accord avec les activités et buts décrits dans le préambule.

2.3 Monnaie de référence. L'Emprunt sera libellé en Euro.

2.4 Garantie, Intérêt. L'Emprunt ne sera pas garanti et libre de tout intérêt.

2.5 Priorité. L'Emprunt viendra, pari passu quant au droit de conversion avec tous les autres dettes convertibles externes présentes et futures de la Société.

2.6 Date d'émission: La date d'émission de l'emprunt obligataire est fixée à ce jour.

2.7 Période de souscription: La période de souscription commence aujourd'hui et se terminera le 31 mars 2010.

2.8 Echéance: L'échéance de l'emprunt obligataire est le 31 décembre 2011.

Art. 3. Disponibilité.

3.1 Disponibilité de l'Emprunt. Sujet aux dispositions de cet Accord, l'Investisseur transférera l'Emprunt au plus tard le 31 mars 2010 sur le compte bancaire de la Société IBAN no. LU94 0030 6180 5808 0000, SWIFT no. BGLLLULL auprès de BGL Société Anonyme, 50 Av. J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg (le "Paiement"). Aucune autre notification ou demande de la Société ne sera nécessaire.

3.2 Notarisation. Le présent Accord sera un acte notarié suivant les dispositions de la Loi luxembourgeoise concernant les emprunts convertibles et l'emprunteur s'engage à procéder à cette notarisation immédiatement après la réception du Paiement.

Art. 4. Conversion.

4.1 Conversion automatique. Dans le cas d'un Qualifying Equity Round (Tour de capital de qualification) pendant la Période déterminée et selon les conditions spécifiées dans le présent Accord, l'Emprunt sera automatiquement converti en nouvelles Actions de la Société et l'Investisseur sera obligé d'exercer ses droits de conversion en fonction (la "Conversion Automatique Ordinaire"). Une Conversion Automatique aura lieu également à la fin de la Période déterminée sans qu'il y a eu un Tour de capital de qualification pendant la Période déterminée (la "Conversion Automatique de la Période déterminée")

4.2 Prix de conversion. L'Investisseur convertira l'Emprunt en nouvelles Actions de la Société sous les conditions suivantes:

a) Dans le cas d'une Conversion Automatique

Le Prix de Conversion par action s'élèvera à 80% du prix équivalent par Action payé par les nouveaux actionnaires dans le Tour de capital de qualification en considérant que la valeur de chaque Action payée par ce tiers ne peut pas être inférieure à un Euro.

b) Dans le cas d'une Vente à un investisseur industriel ou d'une Entrée en bourse (IPO)

Dans le cas d'une Vente à un investisseur industriel le Prix de Conversion par Action s'élèvera à 80% du prix d'achat par Action ou dans le cas d'une vente des avoirs, à 80% de la valeur nette par Action payée par l'acheteur et dans le cas d'une Entrée en bourse (IPO), le Prix de Conversion s'élèvera à 80% du prix par Action déterminé par les banques d'investissement qui suivent cette Entrée en bourse. Alternativement, si une telle Vente à un investisseur industriel se fait avant le Tour de Capital de Qualification, l'Investisseur aura le droit, au lieu de convertir l'Emprunt, de demander le remboursement de son Emprunt.

c) dans le cas d'emprunts convertibles supplémentaires

Si dans le futur la Société procède à des emprunts convertibles supplémentaires et si les conditions de conversion de ces emprunts convertibles supplémentaires sont plus favorables que celles qui figurent dans le présent Accord, alors ces conditions de conversion plus favorables s'appliqueront également à la Conversion au profit de l'Investisseur.

d) Dans le cas où aucun des événements susmentionnés ne se réalisent, l'Emprunt sera converti en Action au 31 décembre 2011 à 80% de la valeur par Action déterminée par une banque d'investissement déterminée par la Société et l'Investisseur.

4.3 Formulaires de souscription. Le droit de conversion s'exercera au moyen d'un Avis de Souscription de la forme de l'Annexe 4.3. du présent Accord. Cet Avis de Souscription dûment signé sera reçu par la Société dans le cas d'une Conversion Automatique au plus tard cinq (5) jours ouvrables après la fin du Tour de Capital de qualification ou la fin de la Période déterminée suivant ce qui arrivera en premier.

4.4 Effets de la Conversion sur l'Emprunt. L'exercice automatique des droits de conversion par l'Investisseur entraîne le remboursement immédiat de l'Emprunt.

Art. 5. "Qualifying equity round". La Conversion régulière automatique sera déclenchée par l'échéance ou un financement (autre qu'un financement de dette) entrepris par la Société pour des besoins de collecter des fonds dont le montant total des revenus perçu par la Société dépasse Euro 2'000'000.- (à l'exclusion de la Conversion de tout emprunt) après la date du présent Accord et avant le 31 décembre 2011 (le "Qualifying Equity Round").

Art. 6. Accord des actionnaires. Simultanément à la signature du présent Accord, les Parties conviennent la forme de l'accord des actionnaires qui réglera les modalités et les conditions de la relation des actionnaires existants et futurs de la Société ("Accord des actionnaires"). Une copie de l'Accord des actionnaires se trouve en annexe 6. L'investisseur s'engage par la présente de signer l'Accord des actionnaires dès que l'Emprunt est converti en Actions.

Art. 7. Déclarations et Garanties.

7.1 La Société déclare et garantit à l'Investisseur que à partir de la date de la signature du présent Accord:

- (a) La Société est une société par actions dûment constituée et en existence sous les lois du Luxembourg;
- (b) La Société n'a pas introduit de demande en faillite et n'a pas entamé d'autres procédures d'insolvabilités. De telles procédures n'ont pas non plus été entamées contre elle par des tiers;
- (c) La Société n'a pas d'obligations matérielles ou engagements qui pourraient avoir un effet matériel adverse;
- (d) L'exécution et la mise en application du présent Accord ne sont et ne seront pas en violation de toute loi ou règlement en vigueur ou en contravention à une dispositions des documents constitutifs de la Société ou de tout accord signé par la Société;
- (e) Il n'y a pas de litige matériel, d'arbitrage ou des procédures administratives en cour ou pendantes ou, au mieux de sa connaissance, prévisibles qui pourraient, si résolu pour la partie adverse, avoir un Effet matériel adverse;
- (f) Il n'y a pas de violation ou de défaut sous un quelconque accord dont la Société fait partie ou par lequel elle ou des avoirs ou propriétés sont liés et qui pourraient avoir un Effet matériel adverse;
- (g) Toutes les informations fournies correspondent à la vérité, sont complètes et justes dans tous les aspects matériels et aucune information matérielle n'a été retenue de la connaissance de la Société;

7.2 La Société reconnaît que l'Investisseur à signé ce Accord en se fiant aux déclarations et garanties contenues dans le présent Article.

Art. 8. Echéance, Résiliation et Remboursement.

8.1 Echéance normale. Sujet à la Conversion en accord avec Article 4, l'Emprunt sera accordé pour une période fixe jusqu'au 31 décembre 2011 (la "Période fixe"). A la fin de la Période fixe et sans l'intervention d'un Qualifying Equity Round au préalable, l'Emprunt sera automatiquement converti en Actions en accord avec Article 4.1.

8.2 Conversion obligatoire. A la survenance d'un Evénement de défaut, l'Emprunt sera immédiatement dû et automatiquement convertible en Actions sans notification préalable à 80% de la valeur par action déterminée par une banque d'investissement désignée d'un commun accord par l'Emetteur et l'Investisseur, dans les cas suivants:

- (a) Si la Société n'a pas promptement respecté une quelconque des dispositions du présent Accord, si un tel non-respect n'a pas cessé endéans 15 jours de la réception par la Société d'une notification écrite par lettre recommandée de la part de l'Investisseur.
- (b) Si la Société cesse tout ou une partie substantielle de ses activités ou
- (c) Si la Société est déclarée en faillite ou insolvable, si elle admet par écrit être dans l'impossibilité de payer ses dettes à l'échéance, si elle entame des procédures de faillite, l'extensions des délais de paiement, la suspension de paiement, la gestion contrôlée, la liquidation ou tout autre procédure similaire entamé contre elle et maintenue pendant au moins 15 jours.

Art. 9. Stipulations.

9.1 Droits d'information. L'Investisseur aura les mêmes droits d'information que les actionnaires ordinaires dans une société par actions luxembourgeoise sur base des lois luxembourgeoises. En particulier, il recevra les rapports annuels et les rapports financiers trimestriels.

9.2 Stipulations additionnelles affirmatives par la Société. Jusqu'à complète satisfaction par la Société de toutes ses obligations en relation avec l'Emprunt, elle devra respecter et assurer le respect des stipulations affirmatives suivantes sauf si autrement consenti par écrit par l'Investisseur:

(a) Avis. Dès que possible et en aucun cas plus tard que cinq (5) Jours ouvrables après la survenance ou l'existence de: (A) tout litige effectif ou menacé (par écrit), procès, plainte ou dispute contre la Société ou ses succursales impliquant des dommages financiers potentiels à charge de la Société ou de ses succursales pour un montant de Euro 100.000 ou plus (seul ou au total); (B) tout autre événement ou condition qui pourrait raisonnablement résulter dans un Effet matériel adverse; ou (C) tout Événement de défaut, la Société présentera une déclaration du directeur général ou du directeur financier à l'Investisseur avec les détails de cet événement, les conditions ou l'Événement de défaut ainsi que l'action de la Société propose d'entreprendre à cet égard.

(b) Livres et Ecritures. La Société et ses succursales tiendra à tout moment les livres et écritures appropriées avec des inscriptions correctes, justes et complètes de ses transactions.

(c) Affaires courantes. La Société (A) préservera et maintiendra son existence sociétaire et tous ses droits, privilèges et franchises raisonnablement nécessaires pour conduire ses affaires et (B) conduira ses affaires en accord avec les dispositions légales applicables, alors que le non-respect entrainerait un Effet matériel adverse pour la Société.

9.3 Stipulations négatives de la Société. Jusqu'à complète satisfaction par la Société de toutes ses obligations en relation avec l'Emprunt, elle devra respecter et assurer le respect des stipulations négatives suivantes sauf si autrement consenti par écrit par l'Investisseur:

(a) Gages. La Société ne pourra pas créer, encourir, assumer ou permettre l'existence d'un gage quelconque sur ou en relation avec ses avoirs ou propriétés de quelque sorte que ce soit, détenu actuellement ou acquis par le futur.

(b) Disposition des avoirs. La Société ne pourra pas vendre, louer, transférer, donner en licence ou autrement disposer (collectivement, "transférer") ses avoirs ou propriétés actuels ou futurs sauf: (A) des transferts de liquide dans le déroulement normal de ses affaires; (B) des transferts consistant dans la vente d'équipement usé, endommagé, non nécessaire ou obsolète et d'autres ventes de biens matériels non utiles aux affaires de la Société; et (C) transferts de licences et accords similaires pour l'utilisation des biens de la Société et de ses succursales dans le cadre normal de ses affaires.

(c) Dividendes, Rachats, etc. La Société ne devra pas (A) payer tout dividende ou procéder à une distribution de sur ses actions; (B) racheter, rembourser, retirer ou autrement acquérir avec une contrevaletur ses actions; (C) restituer tout capital à un de ses détenteurs d'actions en tant que tel; (D) procéder à une distribution des avoirs, actions, obligations ou titres à un détenteur quelconque de ses actions en tant que tel; ou (E) réserver un quelconque montant pour ces besoins si la Société peut payer en liquide au lieu d'émettre des fractions d'action en accord avec les termes du présent Accord.

(f) Remboursement de dettes. La Société ne pourra pas (A) repayer, racheter, acheter ou autrement satisfaire d'une quelconque manière avant le remboursement prévu toute dette en relation avec des obligations de prêt ou de location pour un montant total de plus de Euro 150,000 dans toute année fiscale; (B) amender, modifier ou autrement changer les conditions de toute dette concernant un emprunt ou une location de sorte que le remboursement prévu en est accéléré pour un montant total de plus de Euro 150,000 dans toute année fiscale; ou (C) repayer toutes notes aux agents, directeurs ou actionnaires.

(g) Trade Sale (Vente à un investisseur industriel). Le Société ne pourra pas accepter une vente à un investisseur industriel sans l'accord des bénéficiaires d'au moins deux tiers des revenus de cette vente sur une base post-conversion.

Art. 10. Divers.

10.1 Compensation. Ni la Société ni l'Investisseur auront le droit d'exercer un droit de compensation quelconque en relation avec toute obligation de paiement découlant du présent Accord.

10.2 Cessation. Aucune des Parties ne pourra céder un droit quelconque sous le présent Accord ou transférer un droit ou une obligation quelconque sous le présent Accord à un tiers sans l'accord écrit préalable de l'autre Partie sauf que les droits de l'Investisseurs peuvent être librement céder à tout entité contrôlée par l'Investisseur si une telle cession est accordée (i) à une entité non active dans un secteur qui est en compétition avec les activités de la Société ou (ii) cette entité n'a pas de conflit d'intérêt direct avec les intérêts de la Société. Le transfert par l'Investisseur de droits sous le présent Accord à une entité contrôlée par lui nécessitera l'accord du Conseil d'Administration, accord qui ne saura être raisonnablement refusé.

10.3 Confidentialité. Sujet à toute loi applicable ou jugement ou ordonnance d'un tribunal ou autre autorité, il est convenu que les informations contenues dans le présent Accord seront traitées strictement confidentielles.

10.4 Renonciation. Il ne sera pas considéré que l'Investisseur a renoncé à un de ces droits sous le présent Accord s'il n'a pas exercé un tel droit dans un cas donné ou l'a uniquement exercé partiellement.

10.5 Totalité de l'Accord. Si à un quelconque moment une des dispositions du présent Accord est ou devient illégale, invalide ou non applicable dans un quelconque respect sous les lois d'une quelconque juridiction, ceci n'aura pas d'effet sur la légalité, la validité ou l'application des autres dispositions du présent Accord et la légalité, validité ou application de cette disposition sous toute loi ou juridiction n'aura un quelconque effet négatif et la Société et l'Investisseur conviennent que la disposition devenue nulle sera remplacée par une nouvelle disposition qui se rapprochera tant que possible de la disposition devenue caduque.

10.6 Amendements. Tout amendement ou modification du présent Accord doit être faite par est écrit par les Parties.

10.7 Langue. La langue du présent Accord et de ses annexes est l'Anglais. Si une traduction de cet Accord ou de ses Annexes est nécessaire, la version anglaise restera toujours la version déterminante. Toute correspondance sous ou en

relation avec le présent Accord ou tout documents soumis ou à soumettre à l'Investisseur sous le présent Accord seront en anglais.

10.8 Notifications. Toute notification à faire sous le présent Accord sera faite par lettre, télécopie, courrier ou remise en mains propres aux adresses qui figurent à la page 1 de cet Accord. Tout changement des adresses indiquées ci-dessus sera communiqué en accord avec le présent Article. Cette notification sera rédigée en anglais.

10.9 Coûts, Taxes. La Société portera les frais pour la rédaction des documents en relation avec le présent Accord. L'Investisseurs portera les frais de tout avis externe qu'il demandera. Les taxes en relation avec le présent Accord et la Conversion, seront le cas échéant payées par la Société.

Art. 11. Loi applicable et Jurisdiction.

11.1 Loi applicable. Le présent Accord est régi et interprété en accord avec les lois du Luxembourg sans considération d'un conflit de droit.

11.2 Jurisdiction. Les Parties conviennent d'entreprendre des efforts raisonnables pour résoudre toute dispute en relation ou découlant du présent Accord à l'amiable. Si un règlement à l'amiable n'est pas possible endéans 30 jours, ce litige sera porté devant la juridiction exclusive des tribunaux compétents de Luxembourg.

Afin de mettre la société en conformité avec les prescriptions de l'article 32-4 de la loi luxembourgeoise modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciale, un rapport sur cette émission a été dressé en date du 23 mars 2010 par FIDUCIAIRE EVERARD & KLEIN SARL, réviseur d'entreprises à Luxembourg, lequel rapport restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

Ce rapport conclut comme suit:

Conclusion

"Sur base des diligences effectuées telles que décrites sous le point 6, nous avons constaté que dans les cas a), b), c) et d) mentionnés sous l'article 4 paragraphe 4.2 des "Modalities and conditions governing the convertible loan" repris sous le point 3 du présent rapport, il faudrait que le prix payé par les nouveaux actionnaires pour une action d'une valeur nominale de EUR 0,01 et que le prix de vente d'une action soit au moins égal à EUR 0,0125 pour que la valeur des obligations convertibles correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions qui seraient émises dans le cas de conversion de ces obligations. A l'exception du point mentionné ci-dessus, aucun autre fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur des obligations convertibles ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions qui seraient émises dans le cas de conversion de ces obligations."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'assemblée s'est terminée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Koeune, S. Dupont, R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 31 mars 2010. LAC/2010/14410. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2010.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2010051041/513.

(100052710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

European Commercial Industrial Company, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 29.324.

RECTIFICATIF

Le bilan rectificatif au 31 décembre 2007 (rectificatif du dépôt du bilan au 31 décembre 2007 déposé le 21/11/2008 n° L080171656.05) enregistré à Luxembourg le 11 novembre 2008 avec les références LSO CW/03286 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à r.l.
16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2010050795/15.

(100052956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

Crown Audit, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 56, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 124.574.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010048606/9.

(100047727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2010.

Real Estate International Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R.C.S. Luxembourg B 138.397.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à r.l.
16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2010050777/12.

(100052947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

C'TIP TOP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 100, rue de l'Alzette.
R.C.S. Luxembourg B 152.476.

STATUTS

L'an deux mille dix.

Le vingt-six mars.

Pardevant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains.

Ont comparu:

1. Hafedha CHERIGUENE, employée privée, demeurant à F-57655 Boulange (France), 17, impasse aux Champs.
2. Bakhta BEKHEDDA, sans état, demeurant à F-57100 Thionville (France), 45, Boucle de la Milliaire.
3. M'Barek AZZAB, commerçant, demeurant à F-57655 Boulange (France), 17, impasse aux Champs.
4. Abdellah SAHNOUN, commerçant, demeurant à F-57100 Thionville (France), 45, Boucle de la Milliaire.

Les comparants ont requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de C'TIP TOP SARL.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Esch-sur-Alzette.

Art. 3. La société a pour objet le commerce de maroquinerie, chaussures, habillement, lingerie et accessoires, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS (12.500,-) EUROS, représenté par CENT (100) parts sociales de CENT VINGT-CINQ (125,-) EUROS chacune.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que conformément aux dispositions de l'article 189 du texte coordonné de la loi du 10 août 1915 et des lois modificatives.

Art. 7. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2010.

Souscription et Libération

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) Hafedha CHERIGUENE, vingt-six parts	26
2) Bakhta BEKHEDDA, vingt-six parts	26
3) M'Barek AZZAB, vingt-quatre parts	24
4) Abdellah SAHNOUN, vingt-quatre parts	24
Total: Cent parts sociales	100

Elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces.

Frais.

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à SEPT CENTS (700,-) EUROS.

Assemblée Générale Extraordinaire.

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité des voix ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-4010 Esch-sur-Alzette, 100, rue de l'Alzette.

- Le nombre des gérants est fixé à deux (2).

- Sont nommés gérants, pour une durée illimitée:

1. M'Barek AZZAB, commerçant, demeurant à F-57655 Boulange (France), 17, impasse aux Champs, gérant technique.

2. Abdellah SAHNOUN, commerçant, demeurant à F-57100 Thionville (France), 45, Boucle de la Milliaire, gérant administratif.

La société est engagée par la signature conjointe des deux gérants.

Déclaration

En application de la loi du 12 novembre 2004 portant introduction de l'incrimination des organisations criminelles et de l'infraction de blanchiment au code pénal les comparants déclarent être les bénéficiaires réels des fonds faisant l'objet des présentes et déclarent en plus que les fonds ne proviennent ni du trafic de stupéfiants, ni d'une des infractions visées à l'article 506-1 du code pénal luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé CHERIGUENE, BEKHEDDA, AZZAB, SAHNOUN, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 2 avril 2010. REM 2010/416. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signe): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Mondorf-les-Bains, le 16 avril 2010.

Référence de publication: 2010051675/69.

(100053800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2010.

Financière Brent Tor Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 77.129.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010051254/9.

(100065283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.